

Le système, le cadre que nous construisons aujourd'hui doit donc tendre à nous procurer une vieillesse digne.

Ces personnes âgées qui ont des droits indissociables des principes énoncés par les lois et traités internationaux, doivent être inclus dans le processus décisionnel surtout s'agissant de leur être et de leurs conditions de vie.

Mais est ce que nous nous rendons seulement compte de leur présence ?

Selon Albert Évrard : « *trop de misères humaines dans le grand âge qui soulèvent le cœur et insultent nos intelligences sont **présentes à nos yeux** sans que des véritables remèdes n'y soient apportés* ».

Le Cameroun compte seulement deux (02) centres de gériatrie à l'hôpital Laquintinie à Douala et à l'hôpital Central de Yaoundé, à deux pas de la morgue et dans un piteux état.

Nous sommes toujours en attente de la mise sur pied de la « *Maison des Ages* » pilote à Yaoundé, de « *l'Université du 3^e Age* » et surtout de l'élaboration de « *La Grande Encyclopédie du Passé et du Futur* ». Toutes choses prévues dans le Plan de Promotion et de Protection Des Droits de l'Homme pour la période 2015-2019 arrêté par le Gouvernement.

Selon le Ministère des Affaires Sociales, seules 3.204 personnes âgées ont bénéficié de divers services sociaux pendant les deux premiers trimestres de l'année 2018, soit 1.590 dans le Littoral, 957 à l'Ouest, 179 à l'Est, 168 dans le Centre, 19 Nord et 22 dans le Sud.

Cette situation **alarmante**, parce qu'elle nous concerne tous est **préoccupante** mais surtout très **grave**.

Il est urgent de bâtir des politiques et systèmes où les concepts **bienveillance, humanités, obligation alimentaire, droits des personnes âgées** ont une place prépondérante.

Favoriser l'accès aux soins, à la justice des seniors et mettre sur pied des pratiques visibles pour éliminer les inégalités à l'égard des personnes âgées par une protection sociale plus accrue.

Repenser et bâtir une politique de travail proactive et adaptative pour garantir leur autonomisation, leur inclusion et leur participation active au développement.

Il n'est pas normal que la cessation d'activité conduise à la perte du rôle social, à l'isolement et à la maltraitance.

En cette journée, **pansons** (*pansements*) et **repensons** (*réfléchir*) le vivre ensemble, revalorisons toutes relations intergénérationnelles pour, ainsi que l'indiquait le Thème de la 28^e journée des personnes âgées, redonner leur place dans la Cité, « *célébrer les champions des droits de l'homme les plus âgées* ».

Il est temps de bâtir un Elder Law ou de mettre sur pied une Commission Law and Aging pour parfaire nos connaissances en droit des personnes âgées, le droit des aînés, notre droit.

C'est le prix à payer pour ne pas glisser dans la fable de Jean-Pierre Claris de Florian intitulée : « *les deux paysans et le nuage* » dans laquelle il est démontré savamment que : « ***rira bien qui rira le dernier*** ».

D'avance merci .

Me Christian Daniel BISSOU

